

Conditions générales de location (CGL)

La société PIXIL a développé et exploite à travers son site internet www.pixil.fr, la commercialisation et la location de systèmes de prise de vue avec impressions instantanées autrement appelés (Borne photo, photobooth, photobox, Starlette, Cabine photo, Miroir photo, Robot photo, etc..). Ce qui suit présente le cadre de nos conditions générales de ventes pour toutes les locations destinées aux particuliers.

ARTICLE 1 : OBJET

L'objet des présentes conditions générales est la location par le loueur (PIXIL) d'une borne photo désignée « borne photo ou « photobooth », automate de prise de vue et d'impression personnalisable pour laquelle une commande a été enregistrée et facturée. Les présentes conditions générales sont réputées acceptées par le client au moment de la validation de la commande. Les conditions générales applicables sont celles qui sont présentées en ligne au moment du passage de la commande. Elles peuvent être amenées à évoluer selon les besoins du bailleur. Il vous appartient de lire les conditions générales de location avant de les accepter au moment de la validation de la commande de location du matériel. Toute commande passée sur notre site internet est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de location. Avant de cliquer sur « J'accepte sans réserve les conditions générales de location », dans le cadre du processus de commande, vous devez les lire attentivement et en intégralité les conditions générales de location. En cliquant sur la case à cocher permettant l'acceptation de ces dernières, vous garantissez :

- Être une personne physique majeure (agée d'au moins 18 ans) disposant de la pleine capacité juridique à conclure les conditions générales de location
- Avoir lu et accepté sans réserve les présentes conditions générales de location

ARTICLE 2 : MODALITES D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET

L'inscription sur notre site internet est totalement gratuite (la charge de la technique de communication à distance utilisée et des moyens d'accès est de fait attribuée au client). Avant tout passage de commande, le client doit s'inscrire sur notre site internet en créant un compte au moyen du formulaire prévu à cet effet. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail au client faisant figurer les identifiants renseignés. Le client pourra ainsi passer commande. Le client s'engage auprès du bailleur à fournir des informations exactes et à n'utiliser le site qu'à des fins personnelles et non commerciales. Le bailleur se réserve le droit de supprimer ou de suspendre, de manière temporaire ou définitive, l'accès au compte par le client en cas de violation d'une des obligations présentes dans les présentes conditions générales. Ce droit est entendu sans préavis et à la seule discrétion du bailleur.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Le matériel prévu à la location sur notre site internet fait l'objet d'un descriptif visuel accessible sur la page web www.pixil.fr et en allant voir le modèle nommé Starlette. Les photographies illustrant le matériel ne constituent pas un document contractuel.

ARTICLE 4 : PRIX ET CAUTION BANCAIRE

Les prix sont affichés sur le site internet de Pixil, ils correspondent aux tarifs de location du matériel, des options et des services associés. Ils sont indiqués en toute taxes comprises pour les

particuliers et en Hors taxes pour les entreprises. Le montant total dû par le client ayant passé une commande intégrera les éventuels frais de livraison et l'ensemble sera affiché sur la page de confirmation de commande. Le seul prix de location applicable est celui affiché sur le site internet de Pixil le jour du passage de la commande. Une facture vous est automatiquement envoyée par e-mail après avoir effectué le paiement.

Dans une période allant jusqu'à 3 jours avant le jour de votre évènement (jour sélectionné sur le calendrier numérique lors du passage de votre commande) nous vous contacterons par téléphone pour effectuer la démarche de cautionnement qui consiste à :

- Vous demander vos coordonnées bancaires (numéros de carte bancaire, date d'expiration, code à 3 chiffres)
- Enregistrer le cautionnement en ligne per carte bancaire pour le montant indiqué sur le site internet de Pixil

Le montant de la caution est visible sur notre site internet lors du processus de passage de la commande. Cette caution ne pourra être prélevée qu'en cas de manquement aux obligations suivantes à savoir :

- Le matériel devra être retourné conforme à celui livré (état des lieux à faire à la réception par le biais d'un document papier transmis et accessible dans les colis livrés). Le matériel livré est réputé en bon état de fonctionnement, de présentation et d'entretien, conforme à la demande du client (Housses, Borne photo, Imprimante)
- Le matériel devra être mis à disposition du transporteur ou retourné en agence dans les délais contractuels (information présente dans les présentes conditions générales)
- Il appartient au client de faire toute réserve qu'il estimerait nécessaire directement, soit par téléphone, soit par courrier électronique, soit par le formulaire de contact présent sur notre site

ARTICLE 5 : DETAIL DE LA PRESTATION, LIVRAISON ET ENLEVEMENT

La location dite au forfait « Week-end complet » correspond à une utilisation démarrant le samedi à partir de 12h00 et se terminant le dimanche à 17h00 ». En dehors de cet intervalle, Pixil ne pourra pas être tenu responsable du non-respect des présentes conditions générales de ventes.

La prestation de location comprend la livraison de 1 palette aluminium fabriquée sur mesure et comprenant 2 ou 3 colis suivant la configuration demandée au moment de la commande (colis imprimante et colis module de prise de vue ou colis imprimante et module de prise de vue et pied support). **Cette palette aluminium doit impérativement être gardée par le locataire pour permettre le retour des colis dans de bonnes conditions. Le locataire accepte pleinement qu'une partie de la caution transmise au Loueur par chèque ou par virement soit prélevée en cas de non-retour des colis livrés sur cette même palette. Il sera donc nécessaire, quelque-soit la personne physique qui réceptionnera la marchandise, de ne pas redonner la palette au livreur au moment de la réception. Le montant qui sera gardé par le loueur sur la caution est de 380€ TTC dans le cas où la palette n'est pas restituée (valeur de la palette).** Les colis sont livrés avec une fiche décrivant précisément l'ensemble des éléments contenus ainsi qu'un document précisant l'état de l'appareil à la livraison. Cette même fiche sert de check-list pour le retour des éléments dans leur intégralité ainsi que d'annotation pour les éventuelles constatations de dégâts devant impérativement être faites le jour de la réception du matériel par le locataire. Ces constatations devront être rédigées par mail. L'absence d'un ou plusieurs éléments au retour des 2 colis oblige le locataire à retourner à PIXIL le ou les éléments manquants dans un

délais de 48h à compter du signalement des éléments manquants par PIXIL. Le signalement des éléments manquants se fait par email. A défaut de respecter ce délai ou en cas de non réponse, PIXIL se réserve le droit de facturer au locataire le ou les éléments manquants au tarif fournisseur. La livraison « aller » a lieu 48 à 72h avant la date de l'événement déclarée par le client. L'installation et le bon fonctionnement du matériel sont assurés par le locataire, qui s'appuie sur le guide de l'utilisateur fourni par PIXIL ainsi que sur le service client de PIXIL ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18H. Une hotline technique 24h/24 et 7J/7 est également à disposition du locataire en cas de nécessité. L'obligation de livraison est associée à la validité des informations fournies par le client et à sa capacité à être présent sur le lieu de livraison ou à récupérer les colis ultérieurement en point relais. En cas d'absence de livraison au plus tard le jour J, le client peut être entièrement remboursé si PIXIL est directement responsable de la non livraison. En effet, en cas d'absence du client, en cas d'incapacité à récupérer les colis sur le lieu défini au préalable ou en cas de refus de livraison, PIXIL ne peut être tenu pour responsable. Le locataire doit s'assurer que la borne photo est installée dans une pièce disposant d'une alimentation électrique aux normes en vigueur (Prise 220V standard). En cas d'utilisation à l'extérieur, PIXIL ne peut être responsable d'un fonctionnement partiel ou incomplet. Le locataire doit en effet veiller à certaines règles de bon sens pour une utilisation optimale (contrejour, exposition à la lumière ou au soleil, sol stable et plat, pluie, températures élevées, etc...).

La notion de tirages illimités proposée par PIXIL correspond à la prestation suivante : une charge de 400 impressions au format 10x15 est insérée avant le départ du Photobooth. Si toutefois vous étiez amené à dépasser cette quantité pendant la période de location (définie dans l'article 2), Pixil s'engage à envoyer au locataire, par voie postale, le supplément qui n'aurait pas pu être imprimé dans les jours suivants la réception du matériel.

Le retour des colis a lieu le lendemain de l'événement via une reprise programmée par PIXIL en accord avec le locataire, et le lundi (hors jours fériés) dans la journée en cas d'utilisation le weekend.

Le locataire s'engage à respecter le délai ainsi que les adresses de reprises dès lors qu'il valide sa commande. Les parties peuvent toutefois convenir d'enlever ou de retourner les marchandises à un lieu autre que le lieu de livraison et dans un délai convenu entre les parties. En cas de non-respect du délai de dépôt retour et du lieu de dépôt exigé, PIXIL se réserve le droit de facturer 50% du montant de la location au locataire en cas de dépôt le lendemain du jour prévu et 100% en cas de dépôt le surlendemain, au titre du préjudice subi, le locataire mettant en danger la possibilité pour PIXIL de louer à un autre locataire.

La livraison du matériel se fait uniquement en France métropolitaine, aux lieux et dates convenus entre les parties au moment de la commande. A cette fin, le bailleur adressera par courrier électronique une note d'information du jour et du créneau horaire de livraison prévu. Il ne sera pas possible pour le client de modifier le jour et le créneau horaire de livraison/retour qui seront établis par le bailleur. Le changement d'adresse sera possible si la demande est effectuée au moins 5 jours avant le départ du matériel (le matériel part 48 à 72h – jours ouvrés (du lundi au vendredi) avant le jour sélectionné sur le calendrier numérique lors du passage de votre commande).

La livraison pourra être effectuée chez une tierce personne mandatée pour réceptionner la livraison pour le client. Si tel est le cas, le client et/ou les personnes mandatées se portent solidairement responsable des obligations des présentes conditions générales. Si le client et/ou les personnes mandatées par lui ne sont pas présentes lors de la réception du matériel et que la livraison n'a pas pu avoir lieu, le matériel revient automatiquement chez Pixil. La convention sera de fait résiliée aux torts du client sans possibilités de restitution du prix payé par le client.

A titre exceptionnel, si un accord est trouvé entre les parties, le bailleur pourra livrer à nouveau ou bien autoriser un enlèvement du matériel dans un dépôt de proximité. Cette démarche entraînera de fait des frais fixés par le bailleur à 55,00 € TTC qu'il faudra régler immédiatement sur le site internet et par carte bancaire afin de permettre la livraison à nouveau. Ces frais correspondent aux frais de transports et de gestion occasionnés.

ARTICLE 6 : PROCESSUS DE COMMANDE

Pour effectuer une commande, le client doit suivre le procédure sur le site internet de Pixil. Les étapes sont les suivantes :

- Identification ou inscription
- Sélection de la date de l'évènement sur le calendrier numérique
- Renseigner les coordonnées de facturation
- Informer l'adresse de livraison avec les coordonnées précise du destinataire
- Informer l'adresse de retour avec les coordonnées précise du destinataire
- Affichage et vérification du prix de la prestation (options et services inclus)
- Vérification du contenu de la commande avant validation et paiement
- Acceptation des conditions générales de location
- Paiement par carte bancaire

La commande sera effective au moment du paiement par le client du prix de la commande. La validation de la commande vaut confirmation de l'acceptation sans réserve par le client des conditions générales. Le client accepte formellement l'usage du courrier électronique pour la confirmation par le bailleur du contenu de sa commande.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE ET CAUTION

La responsabilité de la borne photo incombe au locataire à partir du moment de la livraison et jusqu'au dépôt retour de sa borne photo. Une caution (non encaissée et restituée au retour du matériel en bon état et sur sa palette d'origine) sera demandée au locataire avant livraison. Cette caution est une garantie pour PIXIL permettant de responsabiliser le locataire afin qu'il prenne soin du matériel loué. Si un dégât sur l'appareil loué est constaté par PIXIL au retour du matériel, ou bien si l'appareil revient sans sa palette d'origine, la caution pourra être prélevée pour assurer les réparations ou remplacements éventuels de matériels. La date de retour doit impérativement être respectée par le locataire, c'est-à-dire qu'il se doit de garder le matériel et la palette aluminium en lieu sûr jusqu'à la reprise de par le transporteur de ces derniers. Le locataire se doit d'être présent lors de la restitution de l'ensemble au transporteur pour le retour.

Elle ne couvre pas la responsabilité du locataire en cas de vol de tout ou partie des éléments des 2 colis. En cas de non-retour, de vol, de perte ou de détérioration majeure de la borne, le locataire est seul responsable de tous les dommages causés à la borne par lui ou ses tiers (y compris les dommages indirects). Le client doit être titulaire d'une assurance civile entreprise ou chef de famille pour couvrir les dommages causés aux tiers par le matériel et les dommages matériels.

Lors de la livraison, l'installation et le démontage de la borne, il est strictement interdit au locataire d'apporter des modifications à la borne, y compris à ses programmes, à l'exception des manipulations nécessaires à l'installation, la mise en service, l'arrêt, la désinstallation et la résolution des problèmes décrits dans le guide d'utilisation. Le locataire s'engage expressément à respecter cette interdiction par toutes les personnes qui ont accès à la borne pendant la durée de la location.

Tel que décrit dans le paragraphe suivant, le « jour J » est la date retenue pour la location, c'est à dire la date indiquée sur la facture et validée lors de la réservation.

Le locataire s'engage à monter son matériel et à le tester avant le jour J (veille ou avant-veille), afin de s'assurer qu'il fonctionne. Hors cas d'une livraison le jour J, tout montage le jour J limite le pouvoir d'intervention de PIXIL pour résoudre un problème et engage la responsabilité du locataire.

Le locataire dispose pour cela d'un guide utilisateur fourni par email, ainsi que d'une hotline technique joignable 24h/24 et 7J/7. En cas de problème au cours de l'événement, le locataire doit utiliser le guide utilisateur et joindre la hotline si nécessaire, afin de résoudre le problème rencontré. Si le problème persiste, le locataire doit signaler à PIXIL le problème rencontré dans les moindres détails.

En cas de problème impossible à résoudre à distance par téléphone ou avec l'aide du guide, le locataire peut exiger réparation à PIXIL. En revanche tout problème potentiel identifié par le guide ou non signalé à notre hotline technique engage la responsabilité du locataire qui n'a pas utilisé des moyens mis à sa disposition pour la résolution de problèmes simples (exemple, un problème est constaté, mais non signalé à la hotline pendant les heures d'ouverture, le locataire est responsable de la non résolution du problème). En cas de dommage ou de vol, le locataire s'engage à informer immédiatement et sans délai PIXIL par téléphone au 07.68.71.49.90 ou par email à frpixil@gmail.com.

ARTICLE 8 : ÉTAT DE L'ÉQUIPEMENT ET ASSURANCE TRANSPORT

Tout le matériel fourni au locataire par l'intermédiaire de la borne est considéré comme étant en parfait état et conforme à la demande du locataire. Il peut apparaître quelques signes d'usure naturelle mais il appartient au locataire de faire toutes les réserves qu'il juge nécessaires et notamment de signaler tout défaut visuel ou élément manquant en joignant le service client par email à frpixil@gmail.com. Dès la réception de la marchandise, le locataire doit impérativement déballer le matériel et vérifier son bon état extérieur. Tout dégât ou défaut constaté apparent (casse, tôle pliée, peinture arrachée, etc..) doit être formulé par écrit sous forme de réserve auprès du transporteur lors de la réception de l'ensemble. **Attention : il est nécessaire, pour que l'assurance transport puisse fonctionner, que la réserve soit écrite à la main avec le détail des dégâts constatés par écrit.**

ARTICLE 9 : PAIEMENT

A l'exception de conditions particulières, les conditions de paiement sont les suivantes : Paiement de 100% du montant total TTC (les prix sont en Euros et incluent la taxe sur la valeur ajoutée) de la location au moment de la validation de la commande par le locataire, via les moyens de paiement autorisés par PIXIL. Ceci permettra à PIXIL de bloquer la réservation du matériel à la date arrêtée. Après règlement de la commande, PIXIL envoie au locataire une facture attestant de la réception du paiement et de la prise en compte définitive de la commande. Pixil utilise une solution de paiement bancaire en ligne nommée « STRIPE » et qui utilise les systèmes de sécurité les plus récents et fiables. Les données sont cryptées afin de garantir leur sécurité.

ARTICLE 6 : ANNULATION RETRACTATION

Le locataire peut annuler sa commande dans un délai de 14 jours après la date de la commande afin de se voir rembourser sa commande. Le locataire ne peut résilier la commande passé ce délai. En cas de rétractation de la part du client, le bailleur remboursera les paiements reçus en utilisant

Le même moyen de paiement que celui utilisé lors du passage de la commande. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le client. Le client renonce expressément et irrévocablement à son droit de rétractation lorsque le date de l'évènement a lieu moins de quatorze jours après le jour de la commande.

ARTICLE 7 : SÉCURITÉ ET REMBOURSEMENT

La borne doit être retournée dans l'état dans lequel elle a été livrée ou retirée. Les éventuels dommages constatés au retour de la borne peuvent, sans que cette liste soit exhaustive, inclure les frais de réparation, de remplacement, de location de borne, puisque la réparation et l'impossibilité d'utiliser une borne entraîne une perte de revenus pour PIXIL en raison de l'impossibilité de relouer la borne à des tiers pendant la période de réparation ou de remplacement de la borne.

ARTICLE 8 : PERSONNALISATION

La borne est configurée selon les options choisies et validées par le locataire. La présentation de la borne et son interface utilisateur sont adaptées par PIXIL sur la base des informations ou fichiers fournis par le locataire.

ARTICLE 9 : UTILISATION DE LA BORNE

Le locataire s'engage à faire un usage approprié de la borne. Le locataire a le droit de mettre la borne à la disposition des tiers présents à la manifestation qu'il organise, mais il est tenu de veiller au respect des instructions qui lui sont données dans le guide utilisateur. Le locataire est responsable de l'exactitude des informations de tiers concernant les conditions d'utilisation de la borne ainsi que les différentes mesures de sécurité. Le locataire s'engage à ce que des tiers utilisent la borne en fonction de l'utilisation prévue. En lui fournissant une borne réalisant des photos, PIXIL transfère le droit d'image relatif aux photos au locataire qui assume de fait la responsabilité du droit à l'image. PIXIL a accès aux données et images réalisées par le locataire et les conserve pendant un délai de 45 jours après le retour de la borne, laissant ainsi la possibilité au locataire de récupérer les données s'il ne l'a pas fait au moment de la location. Passé ce délai PIXIL s'engage à détruire les données et images stockées par la borne photo. Le locataire s'engage à respecter les dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée dans le traitement des données personnelles en relation avec les données personnelles collectées, utilisées et/ou traitées pour son compte et qui peuvent résulter de l'utilisation de la borne. PIXIL agit en tant que sous-traitant du locataire. Le locataire s'engage également à respecter les dispositions relatives aux droits à l'image de tous les utilisateurs de borne, notamment la loi du 8 décembre 1992 précitée et l'article 10 de la loi du 30 juin 1994 (LDA) sur le droit d'auteur et les droits voisins.

ARTICLE 10 : DYSFONCTIONNEMENT, REMPLACEMENT

En cas de dysfonctionnement de la borne, le locataire doit d'abord suivre le guide envoyé par email, et à défaut d'une solution contacter la hotline technique. Il incombe au locataire de tester le matériel dès réception. Si le défaut a été causé par le locataire, notamment lors de l'installation ou lors d'une mauvaise utilisation ou d'un manque de surveillance, PIXIL ne peut être tenu pour responsable et peut facturer au locataire les éventuels préjudices causés par la mauvaise utilisation. En cas de problème insolvable, PIXIL peut envoyer une machine de remplacement si les délais le permettent. Seul PIXIL est juge de la possibilité d'envoyer une machine de remplacement.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉ

PIXIL ne peut être tenue responsable des dommages qui ne peuvent être attribués à un défaut caché de la borne qui les rend impropres à l'usage auquel ils sont destinés, des dommages indirects, en particulier des pertes d'exploitation ou des dommages résultant d'un cas de force majeure au sens de la loi (notamment par mauvais temps, catastrophes naturelles, pandémies, troubles civils ou militaires). De plus, PIXIL n'est pas responsable des dysfonctionnements de la borne en raison d'une connexion Internet défectueuse due au réseau Wifi ou 4G du locataire, d'un manque d'alimentation électrique, d'un éclairage inadéquat ou inadapté ou d'une installation ou utilisation non conforme aux recommandations du guide utilisateur.

ARTICLE 12 : CESSION

Il est strictement interdit au locataire de céder ses droits, de sous-louer ou de prêter la borne photo de PIXIL.

ARTICLE 13 : CONFIDENTIALITÉ

Les deux parties s'engagent à traiter de manière strictement confidentielle toutes les informations qui leur sont transmises, notamment toutes les informations techniques, commerciales et financières concernant la borne et ses services, et à les divulguer à quelque titre que ce soit, sous quelque forme que ce soit et à qui que ce soit.

ARTICLE 14 : INTERDICTION DE LA CONCURRENCE

Le locataire s'engage à ne pas proposer à la vente ou à la location des équipements ayant des fonctions similaires à celles de la borne pendant une période de deux ans à compter de la date de la location.

ARTICLE 15 : LITIGE

En cas de litige ou de litige en relation avec l'exécution et/ou l'interprétation de la prestation entre PIXIL et le locataire, les tribunaux de Tours sont seuls compétents